

Véhicule de fonction

Titulaire d'un emploi supérieur : **Ouellet Yves**
Président-directeur général

Année financière
2023-2024

Trimestre
Juillet à septembre

Dépenses d'essence	Dépenses d'entretien	Coût de location
258 \$	- \$	3 455 \$

Information complémentaire: Les droits d'immatriculation et les frais d'assurance sont inclus dans le coût de location.

Conformément à son décret de nomination, l'Autorité fournit à Yves Ouellet une automobile pour son usage personnel et professionnel. De plus l'Autorité assume les frais d'immatriculation et d'assurances ainsi que les dépenses de fonctionnement et d'entretien. Toutefois, les dépenses de fonctionnement sont à la charge d'Yves Ouellet pendant ses vacances et la quote-part des frais liés à son usage personnel de ce véhicule constitue un avantage imposable en application des règles fiscales.